



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 mai 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	Mme Christine MASSU
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Gilbert MENU	M. André GERVAIS	M. Claude PICARD
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
Mme Catherine HERVIEU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. François-André ALLAERT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Paul HESSE	M. Alain LINGER	
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Pierre LAMBOROT	
M. Yves BERTELOOT	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Didier MARTIN	M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE
Mme Françoise TENENBAUM	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Christine MARTIN	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT.

OBJET : DEPLACEMENTS

Fédération Nationale d'Usagers des Transports de la Région Bourgogne - Demande de subvention

La FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) de la Région Bourgogne est une association qui a pour principal objet :

- faire connaître les besoins des usagers et coordonner la politique des transports et l'aménagement du territoire en Région Bourgogne
- améliorer la conditions de déplacement des usagers des transports collectifs, des piétons et des cyclistes, ainsi que la qualité de vie des riverains, en donnant priorité aux modes de déplacement offrant la meilleure sécurité, les moins dévoreurs d'espace, et d'énergie et les moins polluants, au moindre coût social.
- Être une force de proposition dans les domaines ci-dessus.

Elle est composée d'associations : CAPAD (Comité Auxerrois Pour l'Amélioration des Dessertes Ferroviaires)
FGRCF (Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer)
RVY (Rail Vaux d'Yonne)

et d'individuels.

L'ensemble Associations et Individuels représente environ 900 personnes sur la totalité du territoire bourguignon.

Comme la FNAUT est un partenaire privilégié et incontournable pour toutes les questions transport et déplacements, il est proposé que le Grand Dijon accorde une subvention de fonctionnement de 600 €, au titre de l'année 2009.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

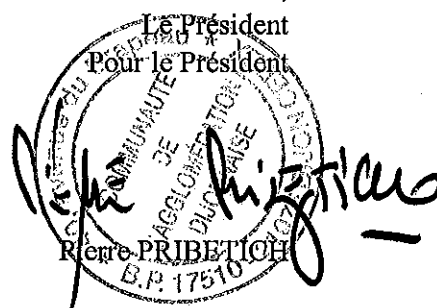
- **d'accorder** une subvention de 600 € au titre de l'année 2009 à la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports de la Région Bourgogne.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à procéder au versement de la subvention et à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.

Convocation envoyée le 7 mai 2009

Publié le 15 MAI 2009

Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,

Le Président
Pour le Président

Rienne PRIBETICH
B.P. 17510

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

15 MAI 2009

